

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DU 30 JUIN 2014

Le lundi 30 juin 2014, à 20h00, les membres du Conseil d'Arrondissement du 19^{ème} arrondissement de Paris se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie du 19^{ème} arrondissement, sur convocation à eux adressée, le 24 juin 2014 par le Maire d'arrondissement, conformément aux dispositions des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, et simultanément affichée à la porte de la Mairie.

Un ordre du jour complémentaire a été adressé le 26 juin 2014, dans les mêmes dispositions que pour l'ordre du jour initial. Sa publication a été faite à la même date à la porte de la Mairie du 19^{ème}, à l'endroit prévu à cet effet.

Étaient présents :

MM. AHOUDIAN, AMORY, Mme BARANDA, M. BOHBOT, Mme BROSEL, MM. CHICHE, DAGNAUD, Mmes DAREAU, FILOCHE, FUCHS, GAILLANNE, M. GAU, Mmes GAUTREAU, Mmes GRAPIN-DAGORNO, GUY, JEMNI, MM. JOMIER, KOCH, Mmes KONE, LANIESSE, MM. LAPEYRE, LERT, MADEC, Mmes MALAI, MERZI, MINDAY, MM. NAWROCKI, NORDMAN, Mme ONGHENA, M. PENINO, Mmes RAMOUL, SOLANS, MM. THEBAULT, TINTI, WANG.

La majorité des membres du Conseil d'arrondissement en exercice était présente à l'ouverture de la séance.

MM LERT ET TINTI sont entrés en séance au point 3 de l'ordre du jour définitif (ils n'ont donc pas voté les points 1 et 2 de l'ordre du jour définitif, pas plus que leurs pouvoirs).

M. CHICHE est entré en séance au point 8 de l'ordre du jour définitif (il n'a donc pas voté les points 1 à 7 de l'ordre du jour définitif).

Mme BROSEL et M. PENINO sont entrés en séance au point 20 de l'ordre du jour définitif (ils n'ont donc pas voté les points 1 à 19 de l'ordre du jour définitif).

M. DAGNAUD et Mme BARANDA sont entrés en séance au point 23 de l'ordre du jour définitif (ils ont respectivement donné pouvoir à Mme JEMNI et M. AMORY pour voter en leurs lieu et place les points 1 à 22).

M. MADEC est sorti définitivement de séance après le point 24 de l'ordre du jour définitif (il n'a donc pas voté les points 25 à 50 de l'ordre du jour définitif)

Mme FILOCHE est sortie définitivement de séance après le point 24 de l'ordre du jour définitif (elle a donné pouvoir à Mme BROSEL pour voter en ses lieu et place les points 25 à 50 de l'ordre du jour définitif).

M. NAWROCKI est sorti de séance au point 49 de l'ordre du jour définitif et est revenu en séance au point 50 de l'ordre du jour définitif (il n'a donc pas voté le point 49 de l'ordre du jour définitif).

Ont donné pouvoir pour les représenter :

Mme BARANDA à M. AMORY pour les points 1 à 22, M. CHERFA à M. LERT, M. DAGNAUD à Mme JEMNI pour les points 1 à 22, M. DAOUDA-KOUADIO à Mme GUY, Mme FILOCHE à Mme BROSSEL pour les points 25 à 50, M. GIANNESINI à Mme ONGHENA, Mme POUDIOT à M. TINTI, Mme RICHARD à M. AHOUDIAN

Absents excusés :

MM. JOURNO, MABILEAU.

Le quorum étant atteint, la séance, présidée en l'absence et par délégation de M. DAGNAUD par Mme Halima JEMNI, Première Adjointe au Maire du 19^{ème} arrondissement, débute à 20h00.

A partir du point 23 de l'ordre du jour définitif, M. François DAGNAUD reprend la présidence de la séance du Conseil d'arrondissement en lieu et place de Mme Halima JEMNI, jusqu'à la fin de l'ordre du jour définitif.

La séance est suspendue de 21 h 35 à 21 h 45 avant le vote du point 23.

Sont alors votées les délibérations suivantes :

1. 192014041 Désignation du secrétaire de séance du Conseil du 19ème arrondissement.

Elu(s) ayant pris part au débat : Mmes JEMNI, LANIESSE.

En l'absence et par délégation de M. DAGNAUD, Maire du 19^{ème} arrondissement, Mme JEMNI, Première Adjointe au Maire, préside la séance du Conseil d'arrondissement.

Mme JEMNI précise que M. DAGNAUD arrivera pendant le Conseil d'arrondissement et qu'il reprendra la présidence de la séance à son arrivée.

Mme JEMNI propose que Mme Philippine LANIESSE, benjamine du Conseil d'arrondissement, soit désignée secrétaire de séance.

Mme LANIESSE accepte cette responsabilité.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Mme LANIESSE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de votants : 33 dont 5 pouvoir(s) écrit(s).

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 33
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

.....

M. Roger MADEC, rapporteur :

2. 2014 DLH 1058 Approbation des éléments financiers au 31 décembre 2013 de la concession d'aménagement avec la SOREQA en vue du traitement d'îlots et parcelles présentant des caractères d'habitat dégradé.

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au

visa : Nombre de votants : 33 dont 5 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 33
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

.....

M. Dan LERT, rapporteur :

3. 2014 DLH 1048 Avenants aux conventions de l'OPATB 19e, de la délégation de gestion des aides municipales, modification du règlement d'attribution de l'aide municipale au syndicat des copropriétaires.

[Entrée en séance de MM. LERT et TINTI]

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI, M. LERT, Mme ONGHENA.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au

visa : Nombre de votants : 37 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 37
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

.....

M. Roger MADEC, rapporteur :

4. 2014 DU 1092 Rue Gaston Tessier (19e) - Autorisation de travaux et convention d'occupation temporaire avec RFF et SODEARIF.

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au

visa : Nombre de votants : 37 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 37
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

.....

Mme Halima JEMNI, rapporteure :

5. 192014042 Adoption du budget supplémentaire de l'État spécial du 19ème arrondissement pour l'exercice 2014.

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Le budget supplémentaire de l'État spécial du 19ème arrondissement pour l'exercice 2014 est adopté à la majorité, par nature, par chapitre, article, conformément aux tableaux annexés à la présente délibération.

Nombre de votants : 37 dont 7 pouvoir(s) écrit(s).

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 31
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 6 (M. BOHBOT, Mme GRAPIN-DAGORNO, M. KOCH, Mmes LANIESSE, ONGHENA, et pouvoir de M. GIANNESINI).

6. 2014 DFPE 1031 Subvention (259.492 euros) et avenant n°1 avec l'Association Franco-Asiatique pour l'Enfance (10e) pour la structure multi-accueil Bellot (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa :

Nombre de votants : 37 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 37
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

7. 2014 DFPE 1087 Subvention (221.882 euros) et avenant n°1 avec l'association La Maison Kangourou (10e) pour la structure multi-accueil Ourcq (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa :

Nombre de votants : 37 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 37
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

8. 2014 DFPE 1093 Subvention (82.961 euros) et avenant n°1 avec l'association Ohel Esther (19e) pour la halte-garderie Ohel Léa (19e).

[Entrée en séance de M. CHICHE]

Elu(s) ayant pris part au débat : M. BOHBOT, Mmes DAREAU, JEMNI, SOLANS.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa :

Nombre de votants : 38 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 32
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 6 (Mmes DAREAU, GAILLANNE, MM. GAU, NAWROCKI, TINTI, et pouvoir de Mme POUDIOT).
- Nombre d'abstentions : 0

9. 2014 DFPE 1096 Subvention (35.397 euros) et avenant N° 1 avec l'association "Les Petits Loups" (19e) pour la crèche parentale "Les Petits Loups" (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au
visa : Nombre de votants : 38 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 38
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

10. 2014 DFPE 1261 Subvention (147.810 euros) et avenant n°1 avec l'association Crèche Avenir (19e) pour la crèche collective (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI, M. KOCH.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au
visa : Nombre de votants : 38 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 38
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

11. 2014 DFPE 1262 Subvention (100.856 euros) et avenant n°1 avec l'association Crèche Gan Esther (19e) pour la crèche collective (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au
visa : Nombre de votants : 38 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 25
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 6
(Mmes DAREAU, GAILLANNE, MM. GAU, NAWROCKI, TINTI, et pouvoir de Mme
POUDIOT).
- Nombre d'abstentions : 7 (MM. JOMIER, Mme KONE, M. LERT, Mmes
MINDAY, SOLANS, M. THEBAULT, et pouvoir de M. CHERFA).

12. 2014 DFPE 1263 Subvention (47.366 euros) et avenant n°1 avec l'association Jeunesse Loubavitch (9e) pour la crèche collective (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au
visa : Nombre de votants : 38 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 25

- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 6 (Mmes DAREAU, GAILLANNE, MM. GAU, NAWROCKI, TINTI, et pouvoir de Mme POUDIOT).
- Nombre d'abstentions : 7 (MM. JOMIER, Mme KONE, M. LERT, Mmes MINDAY, SOLANS, M. THEBAULT, et pouvoir de M. CHERFA).

13. 2014 DFPE 1264 Subvention (69.025 euros) et avenant n°1 avec l'association Jeunesse Loubavitch (9e) pour la crèche collective Haya Moucka (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa :

- Nombre de votants : 38 dont 7 pouvoirs écrits.
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 32
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 6 (Mmes DAREAU, GAILLANNE, MM. GAU, NAWROCKI, TINTI, et pouvoir de Mme POUDIOT).
- Nombre d'abstentions : 0

14. 2014 DFPE 1226 Lancement d'un marché article 30 relatif à la gestion et à l'exploitation d'un établissement de petite enfance situé au 47 rue Miguel Hidalgo (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa :

- Nombre de votants : 38 dont 7 pouvoirs écrits.
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 38
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

15. 2014 DFPE 1268 Subvention (188.765 euros) et avenant n°1 avec l'association Gan Yael Crèche et Jardin d'Enfants (19e) pour la crèche collective (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa :

- Nombre de votants : 38 dont 7 pouvoirs écrits.
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 25
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 6 (Mmes DAREAU, GAILLANNE, MM. GAU, NAWROCKI, TINTI, et pouvoir de Mme POUDIOT).
- Nombre d'abstentions : 7 (MM. JOMIER, Mme KONE, M. LERT, Mmes MINDAY, SOLANS, M. THEBAULT, et pouvoir de M. CHERFA).

16. 2014 DFPE 1269 Subvention (338.662 euros) et avenant n°1 avec l'association Gan Yaël Crèche et Jardin d'Enfants (19e) pour la crèche familiale (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa :

Nombre de votants : 38 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 32
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 6 (Mmes DAREAU, GAILLANNE, MM. GAU, NAWROCKI, TINTI, et pouvoir de Mme POUDIOT).
- Nombre d'abstentions : 0

17. 2014 DFPE 1270 Subvention (94.563 euros) et avenant n°1 avec l'association Gan Yaël Crèche et Jardin d'Enfants (19e) pour la halte garderie (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa :

Nombre de votants : 38 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 32
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 6 (Mmes DAREAU, GAILLANNE, MM. GAU, NAWROCKI, TINTI, et pouvoir de Mme POUDIOT).
- Nombre d'abstentions : 0

18. 2014 DFPE 1271 Subvention (109.951 euros) et avenant n°1 avec l'association Gan Yael Crèche et Jardin d'Enfants (19e) pour le jardin d'enfants (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa :

Nombre de votants : 38 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 25
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 6 (Mmes DAREAU, GAILLANNE, MM. GAU, NAWROCKI, TINTI, et pouvoir de Mme POUDIOT).
- Nombre d'abstentions : 7 (MM. JOMIER, Mme KONE, M. LERT, Mmes MINDAY, SOLANS, M. THEBAULT, et pouvoir de M. CHERFA).

.....

M. Adjil AHOUDIAN, Rapporteur :

19. 2014 DUCT 1018 Subvention (1.000 euros) à l'association Korhom.

Elu(s) ayant pris part au débat : M. AHOUDIAN, Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa :

Nombre de votants : 38 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 38

- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

.....

M. Dan LERT, rapporteur :

20. 2014 DEVE 1031 Autorisation d'exploiter des installations de combustion par la Société de Distribution de Chaleur de Bagnolet (SDCB), 9/15, rue des Roses à Bagnolet (93).

[Entrée en séance de Mme BROSSEL et M. PENINO]

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI, M. LERT.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au

visa : Nombre de votants : 40 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 40
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

.....

M. Adjil AHOUDIAN, Rapporteur :

21. 2014 DPVI 1040 Subventions (25.000 euros) à 16 associations et convention avec 1 association menant des actions au titre de la Politique de la Ville dans les quartiers du 19^e arrondissement. Deuxième enveloppe 2014.

Elu(s) ayant pris part au débat : Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au

visa : Nombre de votants : 40 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 40
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

.....

M. Mahor CHICHE, rapporteur :

22. 192014045 Modification de la fixation des périmètres des Conseils de quartiers du 19^{ème} arrondissement (avec amendement A192014045).

Elu(s) ayant pris part au débat : M. CHICHE, Mme JEMNI.

Mme JEMNI met le projet de délibération aux voix.

Les limites territoriales des Conseils de quartiers sont modifiées et adoptées comme suit :

Bas Belleville :

Périmètre compris entre le boulevard de la Villette, la rue de Belleville, l'avenue Simon Bolivar et l'avenue Mathurin Moreau.

Plateau :

Périmètre compris entre l'avenue Simon Bolivar, la rue Botzaris, la rue de Crimée, la rue Arthur Rozier, la rue des Solitaires, la rue de Palestine et la rue de Belleville.

Place des Fêtes :

Périmètre compris entre les rues des Solitaires, Arthur Rozier, de Crimée, de Mouzaïa, le boulevard Sérurier, les rues de l'Orme, de Romainville et de Belleville.

Porte des Lilas :

Périmètre compris entre la rue de Romainville, la rue de l'Orme, le boulevard Sérurier, la rue Alphonse Aulard, le boulevard d'Algérie, l'avenue de la Porte du Pré-Saint-Gervais, la rue Alexander Fleming, l'avenue René Fonck, l'avenue de la Porte des Lilas et la rue de Belleville.

Danube :

Périmètre compris entre l'avenue de la Porte du Pré-Saint-Gervais, le boulevard d'Algérie, la rue Alphonse Aulard, la rue de la Mouzaïa, la rue de Crimée, la rue Manin, le boulevard Sérurier, l'avenue Jean Jaurès, la rue des Sept Arpents, la rue de la Grenade, la rue du Progrès, la rue du Noyer Durand et la rue Sigmund Freud.

Bassin de la Villette :

Périmètre compris entre la rue de l'Ourcq, l'Avenue Jean Jaurès, l'avenue de Flandre et le boulevard de la Villette.

Manin Jaurès :

Périmètre compris entre l'avenue Laumière, la rue Manin, le boulevard Sérurier, l'avenue Jean Jaurès, l'avenue du nouveau Conservatoire, la rue Edgar Varèse, la rue Adolphe Mille, le Quai de la Garonne, le Quai de Metz, le Quai de la Marne, la rue de l'Ourcq et l'avenue de Flandre.

Flandre Aubervilliers :

Périmètre compris entre la rue de l'Ourcq, l'avenue de Flandre, le boulevard de la Villette et la rue d'Aubervilliers.

Secrétan :

Périmètre compris entre l'avenue Jean Jaurès, l'avenue Laumière, la rue Manin, l'avenue Simon Bolivar, l'avenue Mathurin Moreau, et le Boulevard de la Villette.

Pont de Flandre :

Périmètre compris entre le Canal de l'Ourcq, le quai de l'Oise, la rue de l'Ourcq, la rue d'Aubervilliers

Nouveau quartier Macdonald/Rosa Parks :

Périmètre compris entre la gare Rosa Parks (RER E), le quai de la Charente, la rue Corentin Cariou, le boulevard Macdonald, le canal de l'Ourcq, les rue Pasteur, Magenta, Emile Reynaud et l'avenue de la Porte d'Aubervilliers.

Suite à l'amendement suivant :

Dans le paragraphe fixant le périmètre du Conseil de quartier « Bassin de la Villette » et comportant initialement « le quai de l'Oise »,

rédigé comme suit :

« Périmètre compris entre la rue de l'Ourcq, l'avenue Jean Jaurès, le quai de l'Oise, l'avenue de Flandre et le boulevard de la Villette. »,

« quai de l'Oise » est supprimé.

Le texte modifié devient donc :

« Bassin de la Villette

Périmètre compris entre la rue de l'Ourcq, l'avenue Jean Jaurès, l'avenue de Flandre et le boulevard de la Villette. »

Est voté à l'unanimité le présent amendement.

Nombre de votants : 40 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 40
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa :

Nombre de votants : 40 dont 7 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 40
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

23. 192014046 Modification de la Charte des Conseils de quartier du 19ème arrondissement (avec amendement A192014046).

[Entrée en séance de Mme BARANDA et M. DAGNAUD]

Elu(s) ayant pris part au débat : MM. CHICHE, DAGNAUD, Mmes GAILLANNE, KONE, MM. JOMIER, LERT, NORDMAN, Mme ONGHENA.

M. DAGNAUD, Maire du 19^{ème} arrondissement, remercie Mme JEMNI et prend la présidence de la séance du Conseil d'arrondissement.

M. DAGNAUD soumet le projet de délibération à l'avis des membres du Conseil.

Le Conseil d'arrondissement du 19e met en place dans le cadre du développement de la démocratie participative **onze Conseils de quartier**.

I- Rôle et compétences

Article 1-1

Les Conseils de quartiers, ouverts à toutes celles et à tous ceux qui habitent ou exercent une activité dans le 19e arrondissement permettent à chaque citoyenne et à chaque

citoyen d'être à l'initiative, de s'informer des décisions qui la ou le concernent et d'intervenir dans leur élaboration.

Ils incitent à une **citoyenneté active** et à la **coproduction** entre tous les actrices et acteurs des quartiers. Ils participent au renforcement du **lien social** entre tous les habitant(e)s du 19e.

Le Conseil de quartier travaille en partenariat avec les autres instances de démocratie locale de l'arrondissement.

Les Conseils de quartier s'inscrivent dans la dynamique internationale et européenne de démocratie participative et collaborative.

Le Maire désigne, parmi les conseiller(e)s d'arrondissement, sa déléguée ou son délégué au sein du Conseil de quartier.

Le délégué du Maire assure la liaison entre la Mairie et le Conseil de quartier.

Article 1-2

Le Conseil de quartier se réunit au moins une fois par trimestre sur proposition du groupe d'animation et du délégué du Maire.

Une assemblée plénière des membres des groupes d'animation des différents quartiers se réunit au moins une fois par an à l'initiative du Maire d'arrondissement.

Article 1-3

Les habitant(e)s présents lors des réunions publiques du Conseil de quartier s'expriment dans le respect des valeurs de la République et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

II- Rôle et composition du Groupe d'Animation

Article 2-1

Un groupe d'animation du Conseil de quartier est constitué selon les modalités définies par l'article 2-2. Il est chargé avec le délégué du Maire :

- De préparer les réunions (ordre du jour, affichage, convocations, invitations),
- De coordonner les groupes de travail ouverts à tous les habitants
- D'assurer le suivi des questions et propositions, la mise en oeuvre des résolutions ainsi que la liaison avec les autres Conseils de quartier.

Article 2-2

Chaque groupe d'animation de Conseil de quartier est composé de vingt et un membres répartis en de vingt et un membres répartis en deux collèges et respectant le principe de parité :

- Un collège constitué de onze habitants volontaires présents lors de la réunion de mise en place du Conseil de quartier et tirés au sort publiquement sans distinction de nationalité.

Le premier renouvellement de cette nouvelle mandature sera préalablement accompagné d'une campagne d'information afin que les habitants volontaires puissent être présents lors de ladite réunion et poser leur candidature afin de faire partie du groupe d'animation.

- Un collège constitué d'associations, d'acteurs économiques, sociaux, culturels et numériques représentant les « forces vives » du quartier.

Ce second collège composé de dix personnes est désigné par le premier collège d'habitants au terme d'un appel à candidature.

Article 2-3

La durée du mandat des membres du groupe d'animation est fixée à 3 ans. A mi-mandat les groupes d'animation feront l'objet d'un entier renouvellement.

Article 2-4

Un membre du groupe d'animation sera considéré comme démissionnaire d'office si plus de trois absences non excusées aux réunions du Conseil de quartier sont observées. En cas de démission ou de décès, il est procédé à la désignation d'un nouveau membre du groupe d'animation selon les modalités définies à l'article 2-1.

Article 2-5

Le collectif des groupes d'animation des Conseils de quartier est associé à la mise en œuvre du budget participatif

III- Ressources et moyens des Conseils de quartier

Article 3-1

La Mairie met à disposition des outils numériques favorisant la diffusion d'informations relatives à la vie du quartier et l'agenda des Conseils de quartier.

Article 3-2

Les comptes-rendus des Conseils de quartier sont mis en ligne sur le site de la Mairie du 19ème et peuvent être diffusés par mail. Ils seront également disponibles en format papier à l'accueil de la Mairie.

Article 3-3

Chaque Conseil de quartier peut financer selon le budget de fonctionnement qui lui est accordé l'organisation de fêtes et d'animations de quartier dans le respect des procédures d'exécution budgétaire en vigueur et en accord avec les valeurs du Conseil de quartier, favorisant le Vivre Ensemble.

Article 3-4

La Mairie d'arrondissement fournit un soutien logistique au fonctionnement et à la communication du Conseil de quartier et met à sa disposition les documents utiles à sa bonne information en particulier les projets de délibération intéressant spécifiquement le quartier. Le délégué du Maire s'assure du suivi des demandes d'information, notamment auprès des services techniques de la Ville de Paris.

[Suspension de séance de 10 minutes]

L'amendement suivant est proposé :

Au titre II - du « Rôle et composition du Groupe d'Animation », l'article ci-dessous est ajouté après le 2-4 :

« Article 2-5

Le collectif des groupes d'animation des Conseils de quartier est associé à la mise en œuvre du budget participatif ».

Le reste est inchangé.

Est voté à la majorité le présent amendement :

- Nombre de votants : 40 dont 5 pouvoirs écrits
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 33
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 7 (M. BOHBOT, Mme GRAPIN-DAGORNO, M.

KOCH, Mme LANIESTE, M. NORDMAN, Mme ONGHENA, et pouvoir de M. GIANNESINI)

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa :

Nombre de votants : 40 dont 5 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 34
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 5 (M.

BOHBOT, Mme GRAPIN-DAGORNO, M. KOCH, Mme ONGHENA, et pouvoir de M. GIANNESINI)

- Nombre d'abstentions : 1 (Mme LANIESTE)

.....

M. Roger MADEC, rapporteur :

24. 2014 DU 1054 PLU-Avis sur l'engagement d'une procédure de modification.

Elu(s) ayant pris part au débat : M. DAGNAUD, Mme LANIESSE, M. MADEC, Mmes MINDAY, ONGHENA.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa :

Nombre de votants : 40 dont 5 pouvoirs écrits

▪ Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 26

▪ Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 5 (M. BOHBOT, Mme GRAPIN-DAGORNO, M. KOCH, Mme ONGHENA, et pouvoir de M. GIANNESINI)

▪ Nombre d'abstentions : 9 (MM. JOMIER, Mme KONE, M. LERT, Mmes LANIESSE, MALAI, MINDAY, SOLANS, M. THEBAULT, et pouvoir de M. CHERFA).

.....

M. Mahor CHICHE, rapporteur :

25. 2014 DAC 1185 Subventions (16.694 euros) à 14 Associations d'Anciens combattants et Comités du Souvenir localisés dans les arrondissements.

[Sortie de séance de Mme FILOCHE et M. MADEC]

Elu(s) ayant pris part au débat : MM. CHICHE, DAGNAUD.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa :

Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.

▪ Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39

▪ Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

▪ Nombre d'abstentions : 0

.....

M. Gabriel GAU, rapporteur :

26. 2014 DPP 1040 Subvention (1.000 euros) et convention avec l'association Jaurès Pantin Petit dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances dans le 19e arrondissement.

Elu(s) ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa :

Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.

▪ Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39

▪ Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0

▪ Nombre d'abstentions : 0

.....
M. Bruno LAPEYRE, rapporteur :

27. 2014 DFPE 1296 Subvention (3.000 euros) à l'association Arts Traditionnels et Nouvelles Technologies.

Elu(s) ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au

- visa :
- Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.
 - Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
 - Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
 - Nombre d'abstentions : 0
-

Mme Yasmina MERZI, rapporteure :

28. 2014 DUCT 1036 Subventions fonds du Maire (13.000 euros) à 7 associations du 19e arrondissement et conventions avec 2 de ces associations.

Elu(s) ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au

- visa :
- Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.
 - Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
 - Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
 - Nombre d'abstentions : 0
-

M. Eric THEBAULT, rapporteur :

29. 192014043 Autorisation à M. le Maire du 19ème arrondissement de mettre des salles de cours instrumentaux et vocaux équipées de pianos, tabourets, chaises, pupitres du Conservatoire municipal Jacques Ibert, à la disposition de l'association « Les Amis du Conservatoire », à sa demande, à titre gratuit, du 1er octobre 2014 au 1er juillet 2015.

Elu(s) ayant pris part au débat : MM. DAGNAUD, THEBAULT.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au

- visa :
- Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoir(s) écrit(s).
 - Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
 - Nombre de suffrage(s) exprimé(s) contre l'adoption de la délibération : 0
 - Nombre d'abstention(s) : 0

30. 192014055 Autorisation à M. le Maire du 19ème arrondissement de mettre la salle de danse Lucette DARSONVAL, la salle de danse Roland PETIT, des vestiaires et sanitaires, et un local de rangement et espace accueil, du conservatoire municipal Jacques Ibert, à la disposition de l'association « Free Dance Song », à sa demande, du 1er septembre 2014 au 1er juillet 2015, à titre payant.

Elu(s) ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa :

- Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoir(s) écrit(s).
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
- Nombre de suffrage(s) exprimé(s) contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstention(s) : 0

31. 192014044 Autorisation à M. le Maire du 19è arrondissement de mettre l'Auditorium ou la Salle Debussy (en fonction des disponibilités) du Conservatoire municipal Jacques Ibert, à la disposition de l'association « Orchestre EDF », à sa demande, à titre gratuit du 1er septembre 2014 au 30 juin 2015.

Elu(s) ayant pris part au débat : MM. DAGNAUD, KOCH, THEBAULT.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à la majorité au projet de délibération mentionné au visa :

- Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoir(s) écrit(s).
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 30
- Nombre de suffrage(s) exprimé(s) contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstention(s) : 9 (Mme BARANDA, M. JOMIER, Mme KONE, M. LERT, Mmes MALAI, MINDAY, SOLANS, M. THEBAULT, et pouvoir de M. CHERFA)

32. 2014 DAC 1247 Subvention (13.000 euros) à l'association Ars Longa (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : MM. DAGNAUD, THEBAULT.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa :

- Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

.....

M. François DAGNAUD, rapporteur :

33. 192014056 Adoption de la Procédure d'urgence.

Elu(s) ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Le Conseil du 19^{ème} arrondissement approuve, à l'unanimité, l'utilisation de la procédure d'urgence concernant le point de l'ordre du jour suivant :

- 2014 DAC 1056 : Subvention (217.500 euros) et avenant avec l'association Théâtre Paris-Villette (19e)

Le Conseil du 19^{ème} arrondissement approuve, à l'unanimité, l'utilisation de la procédure d'urgence concernant le point de l'ordre du jour mentionné ci-dessus.

Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

.....

M. Eric THEBAULT, rapporteur :

34. 2014 DAC 1056 Subvention (217.500 euros) et avenant avec l'association Théâtre Paris-Villette (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : MM. DAGNAUD, GAU, THEBAULT.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa :

Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

35. V192014057 Vœu sollicitant un amendement à la délibération 2014 DAC 1056 relatif à une subvention (217.500 euros) et avenant avec l'association Théâtre Paris-Villette.

Elu(s) ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

Le Conseil du 19^e arrondissement propose la modification partielle de l'exposé des motifs de ladite délibération selon le texte suivant :

« Par délibération des 16,17 et 18 décembre 2013, vous avez bien voulu accorder au titre de 2014 une subvention de 432.500 euros représentant 66,5% du montant de la subvention de fonctionnement allouée à cet équipement sur une année de plein exercice. Je vous propose de bien vouloir fixer le montant global de la subvention de fonctionnement 2014 à 650.000 euros soit un complément de 217.500 euros après déduction de l'acompte déjà versé »

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Ce vœu est adopté à l'unanimité :

Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption du vœu : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption du vœu : 0
- Nombre d'abstentions : 0

.....

Mme Andréa FUCHS, rapporteure :

36. 2014 DPVI 1056 Subventions (8.500 euros) à trois au titre des droits de l'Homme et de la lutte contre les discriminations.

Elu(s) ayant pris part au débat : M. DAGNAUD, Mme FUCHS.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa :

- Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

37. 2014 DPVI 1058 Subvention (10.000 euros) et convention avec l'Association de Prévention du Site de la Vilette (APSV, 19e) au titre des droits de l'Homme et de la lutte contre les discriminations.

Elu(s) ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa :

- Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

38. 2014 DPVI 1059 Subvention à 4 associations au titre de la lutte contre les discriminations et des droits de l'Homme.

Elu(s) ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au visa :

- Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

.....

M. Nicolas NORDMAN, rapporteur :

39. 2014 DASCO 1062 Caisse des écoles (19e) - Subvention (7 488 947 euros) pour la restauration scolaire.

Elu(s) ayant pris part au débat : MM. DAGNAUD, NORDMAN, Mme SOLANS.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au
visa : Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

.....

M. Sergio TINTI, rapporteur :

40. 2014 DJS 19 Subventions (27.250 euros) à 14 associations locales (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : MM. DAGNAUD, TINTI.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au
visa : Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

41. 2014 DJS 108 Subvention (30.000 euros) et convention avec le Club Sportif Paris (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au
visa : Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

42. 2014 DJS 110 Subvention (43.000 euros) et convention avec l'association Football Club Solitaires (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au
visa : Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

43. 2014 DJS 112 Subvention (35.000 euros) et convention avec l'association Espérance Paris (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au
visa : Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

44. 2014 DJS 247 Exploitation de la piscine Hermant (19e)-Marché de prestation de services (article 30) - Modalités de passation.

Elu(s) ayant pris part au débat : MM. DAGNAUD, KOCH, TINTI.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au
visa : Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

45. 2014 DUCT 1025 Subventions (8.500 euros) et conventions avec deux associations (19e).

Elu(s) ayant pris part au débat : M. DAGNAUD.

M. DAGNAUD met le projet de délibération aux voix.

Avis favorable est donné à l'unanimité au projet de délibération mentionné au
visa : Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption de la délibération : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption de la délibération : 0
- Nombre d'abstentions : 0

.....

Vœux :

46. V192014050 Vœu relatif au pôle sourd Fessart proposé par M. François DAGNAUD et les groupes de la Majorité municipale (groupe socialiste et apparentés, groupe écologiste et citoyen, groupe communiste/Front de gauche) rapporté par Tatiana POUDIOT, Adjointe au Maire chargée du handicap et Eric THEBAULT, Adjoint au Maire chargé de la culture

Elu(s) ayant pris part au débat : MM. DAGNAUD, KOCH, THEBAULT.

M. DAGNAUD met le projet de vœu aux voix.

Ce vœu est adopté à l'unanimité :

- Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.
- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption du vœu : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption du vœu : 0
- Nombre d'abstentions : 0

47. V192014051 Vœu relatif à la réalisation d'une médiathèque municipale sur le site Jean Quarré, proposé par François DAGNAUD et les groupes de la Majorité municipale (groupe socialiste et apparentés, groupe écologiste et citoyen, groupe communiste/Front de gauche), rapporté par Halima JEMNI, déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Place des Fêtes et Eric THEBAULT Adjoint au Maire chargé de la culture

Elu(s) ayant pris part au débat : MM. DAGNAUD, GAU, Mmes GRAPIN-DAGORNO, JEMNI, M. THEBAULT.

M. DAGNAUD met le projet de vœu aux voix.

Ce vœu est adopté à l'unanimité :

Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption du vœu : 39
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption du vœu : 0
- Nombre d'abstentions : 0

48. V192014054 Vœu présenté par le Groupe communiste - Front de gauche relatif à la situation de crise sociale que connaît l'hôpital Jean Jaurès.

Elu(s) ayant pris part au débat : M. DAGNAUD, Mmes GAILLANNE, GUY, M. JOMIER, Mme ONGHENA.

M. DAGNAUD met le projet de vœu aux voix.

Ce vœu est rejeté à la majorité :

Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption du vœu : 6 (Mmes DAREAU, GAILLANNE, MM. GAU, NAWROCKI, TINTI, et pouvoir de Mme POUDIOT).
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption du vœu : 27
- Nombre d'abstentions : 6 (M. BOHBOT, Mme GRAPIN-DAGORNO, M. KOCH, Mmes LANIESSE, ONGHENA, et pouvoir de M. GIANNESINI)

49. V192014052 Vœu du groupe UMP relatif à la mise en régie de l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules.

[Sortie de séance de M. NAWROCKI]

Elu(s) ayant pris part au débat : MM. AMORY, BOHBOT, DAGNAUD.

M. DAGNAUD met le projet de vœu aux voix.

Ce vœu est adopté à la majorité :

Nombre de votants : 38 dont 6 pouvoirs écrits.

- Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption du vœu : 6 (M. BOHBOT, Mme GRAPIN-DAGORNO, M. KOCH, Mmes LANIESSE, ONGHENA, et pouvoir de M. GIANNESINI)
- Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption du vœu : 0
- Nombre d'abstentions : 32

50. V192014053 Vœu du groupe UMP relatif à la définition d'une politique d'enseignement musical à Paris.

[Retour en séance de M. NAWROCKI]

Elu(s) ayant pris part au débat : MM. DAGNAUD, KOCH, THEBAULT.

M. DAGNAUD met le projet de vœu aux voix.

Ce vœu est rejeté à la majorité :

Nombre de votants : 39 dont 6 pouvoirs écrit.

▪ Nombre de suffrages exprimés pour l'adoption du vœu : 6 (M. BOHBOT, Mme GRAPIN-DAGORNO, M. KOCH, Mmes LANIÉSSE, ONGHENA, et pouvoir de M. GIANNESINI)

▪ Nombre de suffrages exprimés contre l'adoption du vœu : 33

▪ Nombre d'abstentions : 0

M. DAGNAUD rappelle à toutes fins utiles que la prochaine séance du Conseil d'arrondissement se tiendra le lundi 22 septembre 2014, à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun orateur ne demandant la parole, M. DAGNAUD lève la séance du Conseil d'arrondissement à 23h20.

La Secrétaire de séance, Conseillère d'arrondissement	Le Maire du 19 ^e arrondissement
Philippine LANIÉSSE	François DAGNAUD